



CRÉDIT MUNICIPAL
NANTES TOURS ANGERS RENNES

RESPONSABLE & SOLIDAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2019



SOMMAIRE

1) ÉDITO	5
2) COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE	6
3) ORGANIGRAMME	7
4) NOTRE ZONE D'INFLUENCE	8
5) NOS MÉTIERS	9
6) CHIFFRES CLÉS 2019	12
7) INDICATEURS STRATÉGIQUES	13
8) LE RAPPORT DE GESTION.....	14
9) LES ÉTATS FINANCIERS.....	29



LE CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES EN 2019



PRÊT SUR GAGE



91 % des objets déposés sont des bijoux.



Le prêt moyen est de 771 €.



91% de nos clients remboursent leur prêt et récupèrent leur bien.



La durée moyenne d'un contrat est de 10 mois.

LA VENTE AUX ENCHÈRES



13 ventes aux enchères ont été organisées en 2018.

—
Pour 986 contrats vendus (8,16 de l'encours total).

L'ÉPARGNE SOLIDAIRE



5 008,37 €

—
La somme que nos épargnants ont reversée à nos partenaires.

LE MICROCRÉDIT



619 microcrédits ont été souscrits.

—
1 544 988 € ont été prêtés.

—
En moyenne 2 496 € par prêt.

ÉDITO

«Connaître son passé aide à appréhender l'avenir»

Quel étrange moment, faire le bilan de l'année 2019, en télétravail, en plein confinement, avec notre pays qui traverse une crise sanitaire, économique, sociale sans précédent. Quel sens donner à la rédaction d'un rapport d'activité focalisé sur un passé tellement lointain, 2019, pensez-vous...

Ce bouleversement rendrait-il inutile toute analyse du chemin parcouru, des actions menées, du travail accompli, des résultats obtenus ? Non certainement, mais il ne pourra pas faire abstraction non plus de l'incertitude très forte que cette crise génère, du besoin d'éclairer nos décisions et nos actions futures.

Aussi retrouvons nous dans ce rapport 2019 à la fois les données, les analyses habituelles mais aussi un focus sur le contexte COVID-19 au moment où nous finalisons l'écriture, début mai 2020.

Nos résultats sur 2019, montrent que notre développement se poursuit sur toutes nos activités, nous sommes en train de réussir notre transformation numérique, le portail microcrédit est en place. La RSE est au cœur de nos actions, notre politique RH est adoptée. Les mutualisations prennent corps et concourent à l'atteinte des objectifs stratégiques. L'équilibre économique reste une cible à atteindre mais nous restons solides, nos ratios réglementaires restent à des niveaux largement supérieurs aux normes bancaires.

Si connaître son passé aide à appréhender l'avenir et à mieux l'aborder, alors nous sommes prêts, prêts à nous mobiliser, prêt à écrire une nouvelle page mais aussi conscients du degré d'incertitude inédit qui pèse sur toutes nos décisions. Alors gardons le cap, car à n'en pas douter, le monde de demain aura besoin de solidarité sur les territoires et d'un établissement public de crédit à vocation sociale pour y contribuer et accompagner les publics les plus fragiles financièrement.

Le Directeur Général,

Jean-François Pilet,



Le Vice-Président,

Pascal Bolo



COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE au 31 décembre 2019

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Jean-François Pilet : Directeur général

Laurent Daupley, second Dirigeant effectif, Directeur Général du Crédit Municipal de Rouen

Conseil d'orientation et de surveillance (COS)

Johanna Rolland : Présidente, Maire de Nantes

Pascal Bolo : Vice-président, 1^{er} Adjoint au Maire de Nantes

Membres élus :

Marie-Annick Benâtre, Adjointe au Maire de Nantes

Aïcha Bassal, Adjointe au Maire de Nantes

Abbassia Hakem, Adjointe au Maire de Nantes

André Sobczak, Adjoint au Maire de Nantes

Mahel Coppey, Conseillère municipale de Nantes

Julien Bainvel, Conseiller municipal de Nantes

Membres nommés :

André Bernard, ancien Expert-comptable

Michèle Guillossou, Ancienne directrice générale de la SAEM La Folle Journée

Christiane Coudrier, Ancienne directrice du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes

Patrick Forgeau, Ancien directeur général du Crédit Municipal de Nantes

Sylvie Perrot, ancienne Directrice générale adjointe ressources mutuelles assistance

Gérard Le Maulf, Ancien dirigeant du Crédit Mutuel

Laurent Marteau, Grand Ouest Coopération - Banque Populaire Grand Ouest

Commissaire aux comptes :

RSM Ouest, Jean-Michel Picaud, Associé &
Président de RSM France

Commissaires-priseurs Judiciaires :

Nantes, Maîtres Couton et Veyrac

Tours, Maître Jabot

Angers, Maître De La Perraudière

Rennes, Maîtres Gauducheau et Jézéquel

ORGANIGRAMME

Au 31/12/2019

ORGANIGRAMME DU CRÉDIT MUNICIPAL

**CRÉDIT MUNICIPAL
DE NANTES**



20 collaborateurs
4 agences : Nantes, Tours, Angers, Rennes
Siège social : Nantes

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

• **JOHANNA ROLLAND**
Présidente du Crédit Municipal
Maire de Nantes

• **PASCAL BOLO**
Vice-Président du Crédit Municipal
1^{er} Adjoint au Maire

7 MEMBRES ÉLUS

7 MEMBRES NOMMÉS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

• **JEAN-FRANÇOIS PILET**

SECOND DIRIGEANT EFFECTIF
• L. Daupley

AUDIT INTERNE
• M. Savelli – 1 pers.

PRÊT SUR GAGE
• C. Bonneau – 8 pers.

ÉCONOMIE SOCIAL ET SOLIDAIRE
• C. Royer – 4 pers.

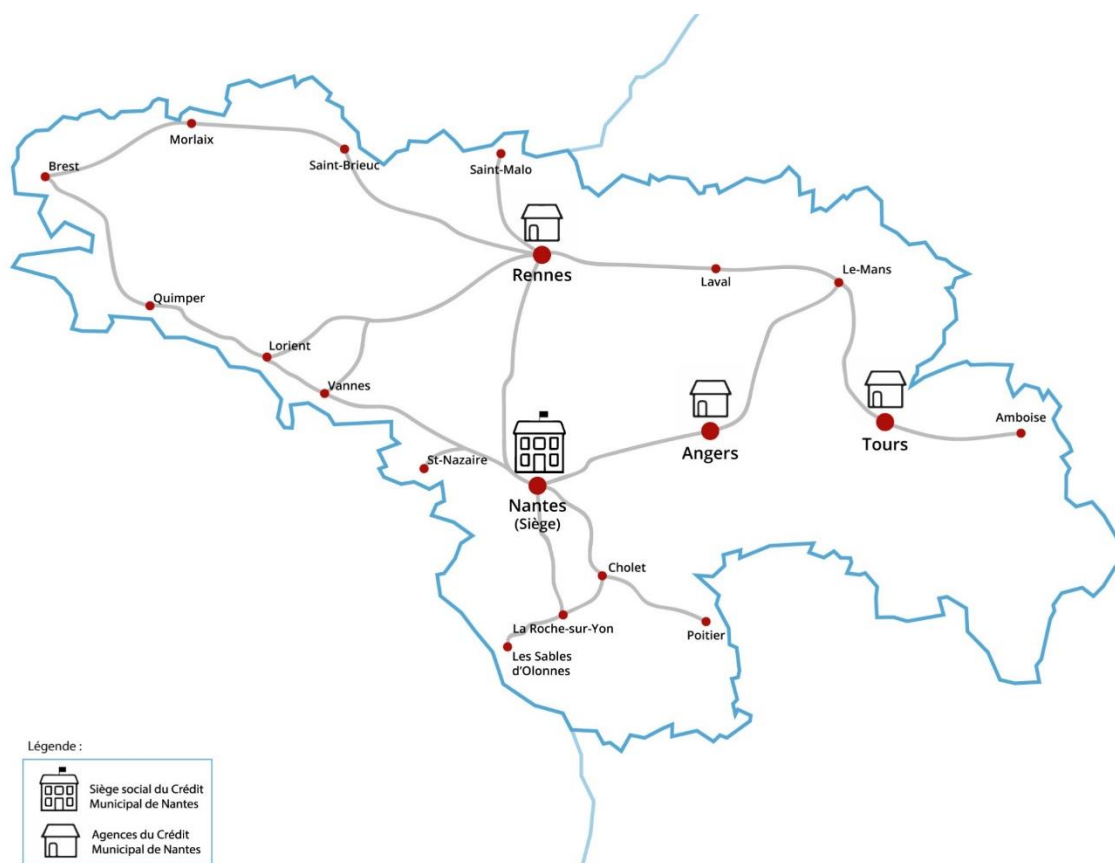
SYSTÈMES D'INFORMATION
• K. Guézennec – 2 pers.

COMPTABILITÉ
• C. Hériard – 2 pers.

RESSOURCES HUMAINES & ACCUEIL
• P. Branger – 2 pers.

NOTRE ZONE D'INFLUENCE

La zone d'influence s'étend sur les régions des Pays de la Loire, de Bretagne, ainsi que les départements de Charente-maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de l'Indre et Loire.



La vocation interrégionale du Crédit Municipal de Nantes s'est affirmée au cours des dernières années, dépassant la métropole Nantes Saint-Nazaire et la région des Pays de la Loire pour couvrir aujourd'hui une large partie du grand Ouest, de la Bretagne au Poitou-Charentes en passant par le Val de Loire. Notons que notre installation à Rennes début 2019, nous emmène naturellement à renforcer notre activité sur l'ensemble de la Bretagne en prêt sur gage et en micro-crédit.

Les agences de Tours et d'Angers sont ancrées sur leurs zones d'influence, on note une activité globalement stable sur les deux dernières années. Rennes est en plein développement, il est plus rapide que nos prévisions. .

Le Crédit Municipal de Nantes s'engage sur de nouveaux partenariats en répondant aux besoins de nombreuses villes, notamment en matière de micro-crédits grâce aux partenariats avec les caisses de Crédit Municipal de Bordeaux et Strasbourg.

NOS MÉTIERS

LE PRÊT SUR GAGE

C'est l'activité historique du Crédit Municipal de Nantes. C'est un service social de proximité pour les citoyens qui traversent des difficultés financières ponctuelles. Son fonctionnement est simple et rapide.



Qu'est-ce que c'est ?

Une formule astucieuse pour éviter un découvert, financer un projet ou obtenir rapidement des liquidités. Cela consiste à déposer en gage des objets de valeur. En échange de ce dépôt, vous bénéficiez immédiatement d'un prêt déterminé par la valeur du bien.

LA VENTE AUX ENCHÈRES

Les ventes aux enchères du Crédit Municipal de Nantes et de ses agences sont des rendez-vous privilégiés où se côtoient amateurs et collectionneurs de bijoux, d'argenterie et d'objets d'art.

Qu'est-ce que c'est ?

En assistant à nos ventes sur Nantes, Tours, Angers ou Rennes vous aurez la possibilité de vibrer au rythme des enchères et, qui sait, d'acquérir l'objet de vos rêves. Le Crédit Municipal vous propose également la vente en ligne. C'est-à-dire que vous pouvez participer aux enchères en direct devant votre ordinateur, tablette ou smartphone (sur le site www.interencheres.com).

LA GARDE D'OBJET

Pour protéger vos objets de valeur pour la durée de vos vacances, d'une absence ou tout simplement pour mettre à l'abri vos bijoux, votre argenterie ou tout autre objet, faites appel au Crédit Municipal de Nantes.

Qu'est-ce que c'est ?

Vos objets de valeur en sécurité, une démarche facile, une avance pour les vacances.

LA VENTE VOLONTAIRE

Vous souhaitez vendre un bijou ou de l'argenterie dans les meilleures conditions ? Le Crédit Municipal peut être votre interlocuteur privilégié. Il suffit de contracter un prêt sur gage et de signer une réquisition de vente.

Qu'est-ce que c'est ?

Un financement immédiat, des conditions de ventes optimales, des frais réduits, un paiement rapide, des procédures simplifiées.



NOS OFFRES DE PRÊTS

Le Crédit Municipal de Nantes propose aux particuliers plusieurs types de prêts :

➤ **Le micro-crédit personnel accompagné**

Ce crédit facilite l'insertion ou le retour à l'emploi. Il peut financer de la mobilité, de la rénovation énergétique, des dettes de loyer. Il est toujours délivré en accord avec un travailleur social qui accompagne le bénéficiaire.

➤ **Le prêt personnel**

Le Crédit Municipal de Nantes, via son partenaire le Crédit Municipal d'Avignon, vous accompagne dans la réalisation de vos projets et vous propose des prêts adaptés à vos attentes.

➤ **Le rachat de crédit**

En partenariat avec le Crédit Municipal d'Avignon, le Crédit Municipal de Nantes vous propose de racheter l'ensemble de vos crédits afin de faire baisser fortement vos mensualités.



Le Crédit Municipal de Nantes propose aux candidats aux élections :

➤ **Le prêt « Marianne »**

Destiné au financement de campagnes électorales dans le cadre fixé par l'article L.52-11 du Code électoral. Il s'adresse aux candidats aux élections politiques locales et aux élections législatives et sénatoriales.

Le Crédit Municipal de Nantes propose aux associations et aux établissements publics 2 types de prêts :

➤ **Prêt de trésorerie dans l'attente du versement d'une subvention :**

Il s'agit d'un prêt relais qui permet aux associations de faire face aux difficultés de trésorerie qui peuvent apparaître dans la période qui précède le versement d'une subvention. Ce prêt est attribué sur la base d'une subvention accordée, mais non versée, par une collectivité territoriale, l'Etat ou les instances européennes. Il peut couvrir au maximum 80 % de la subvention (ou maximum 50% pour les subventions de l'Union Européenne),

➤ **Prêt à l'investissement ou de trésorerie :**

Il est destiné aux associations qui doivent faire face à un investissement ou qui rencontrent un besoin en fonds de roulement. Ce prêt est proposé en partenariat avec France Active Pays de la Loire.

L'ÉPARGNE SOLIDAIRE

Acteur de la finance solidaire, le Crédit Municipal de Nantes propose depuis 2013 le livret d'épargne et le compte d'épargne solidaire. Le capital déposé est directement affecté à l'action solidaire du Crédit Municipal de Nantes. Vous pouvez faire don de tout ou partie de vos intérêts à un de nos partenaires.

Pour les particuliers :

➤ Le Livret d'Épargne Solidaire (LES)

Dépôt minimum de 15 €. La durée de ce placement est illimitée. Vous pouvez placer jusqu'à 100 000 €. Lorsque vous donnez les intérêts dérogés, vous participez à un soutien solidaire.

➤ Le Compte d'Épargne Solidaire (CES)

Dépôt minimum de 5 000 €. La durée de ce placement est de 18,24 ou 36 mois. Vous pouvez placer jusqu'à 100 000 €.

➤ Le Livret de Micro Épargne Accompagné (LMEA)

Expérimentation lancée en janvier 2018, le livret de micro épargne permet aux personnes en difficulté financière de bénéficier d'un outil adapté à leurs besoins. L'accompagnement social est requis comme pour un micro-crédit, le montant est plafonné à 3 000€ et le taux est de 1.25%. L'objectif final reste l'inclusion bancaire.

Pour les professionnels :

➤ Le Livret d'Épargne Solidaire (LES)

➤ Le Compte d'Épargne Solidaire (CES)

Pour les conditions se référer à notre site internet.

SOMONEY

SoMoney : plateforme de monnaie numérique pour les réseaux économiques et les territoires innovants

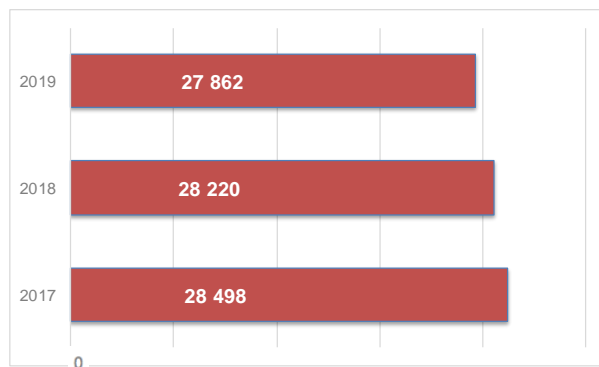
La Solution SoMoney, est une plateforme web de monnaie locale commercialisée en marque blanche. Elle comprend un abonnement annuel intégrant les évolutions, la maintenance et l'hébergement du système. C'est aussi un accompagnement sur les aspects techniques et juridique des projets de monnaie complémentaire.



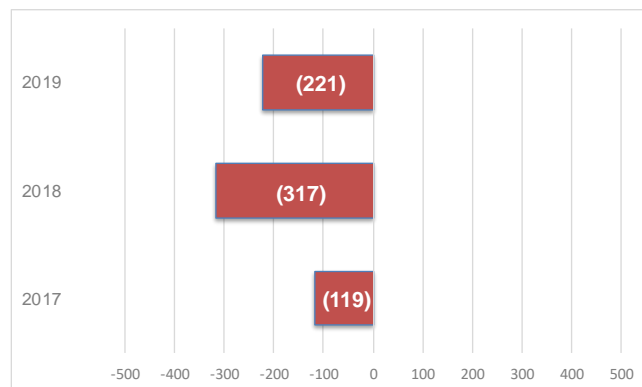
CHIFFRES CLÉS 2019 (en K€)

LE CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

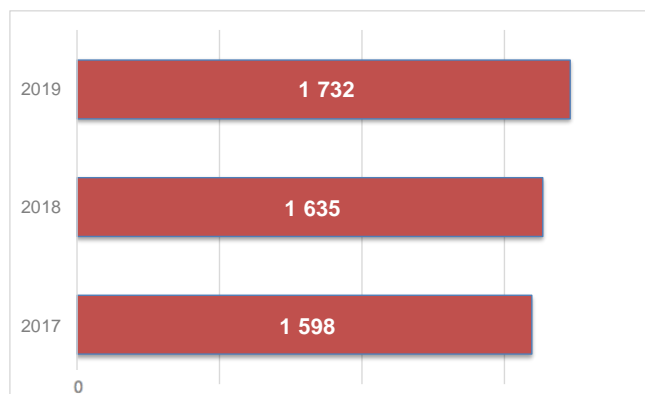
Capitaux propres



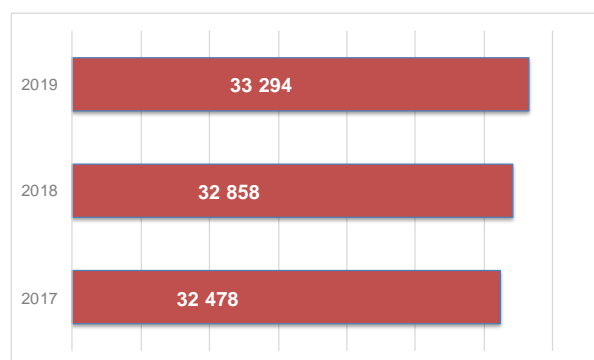
Résultat Brut d'Exploitation



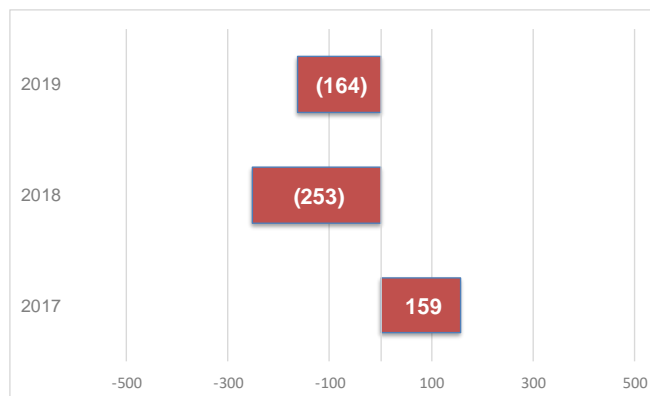
Produit Net Bancaire



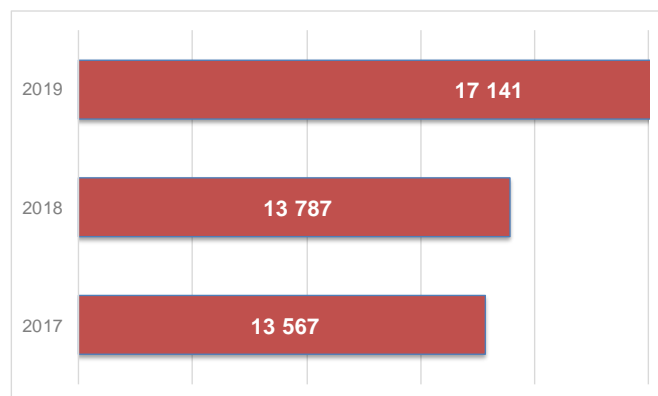
Total Bilan



Résultat net d'exploitation

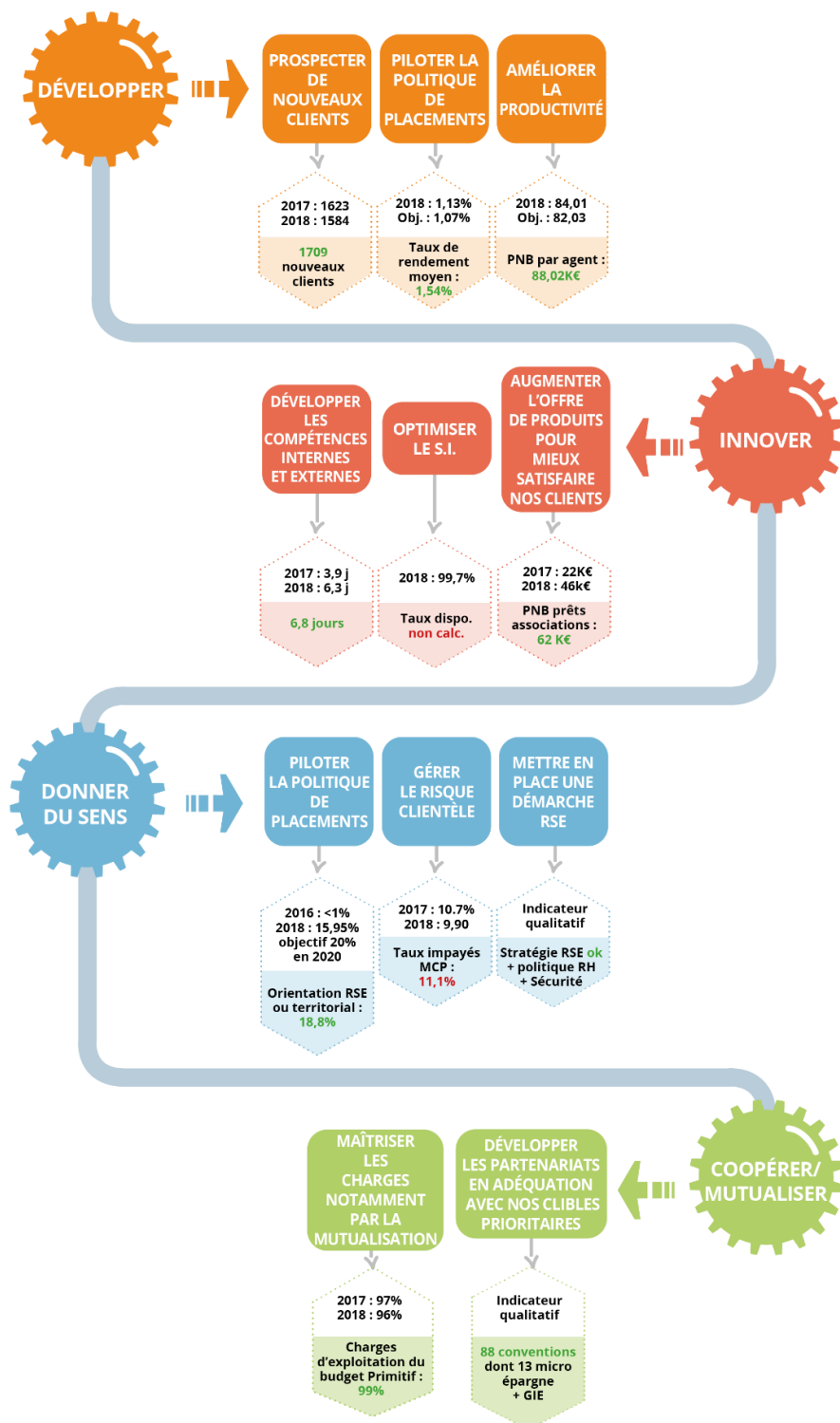


Encours des prêts



INDICATEURS STRATÉGIQUES (Balanced ScoreCard - BSC)

Dans un contexte économique difficile, les objectifs mesurés par les indicateurs stratégiques ont été largement atteints.



Hausse de productivité et en grâce au développement de la polyvalence.

L'ouverture à Rennes dope l'arrivée de nouveaux clients.

Le développement des compétences internes, la progression de notre offre vers les associations continuent de porter leurs fruits.

Le point compliqué reste l'optimisation du SI. Pour le moment, notre bascule informatique au GIE. entraîne de grosses perturbations. La situation est tendue tant au niveau technique qu'humain, voie de stabilisation sur début 2020.

Placements et RSE sont au vert. Point de vigilance sur une hausse du taux d'impayés sur les microcrédits en 2019. Un plan d'actions a été mis en place depuis le début de l'année 2020.

A noter également une forte progression du nombre de conventions de partenariat microcrédits et de microépargne.

En résumé, le plan stratégique est respecté et de manière équilibrée au niveau des 4 axes : Développer, Innover, Renforcer le Sens, Coopérer/mutualiser /

LE RAPPORT DE GESTION

1. L'activité

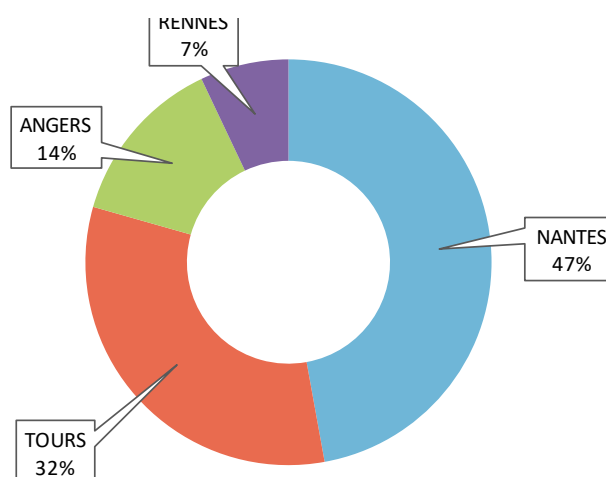
Le prêt sur gage :

	2017	2018	2019	Variation 2019 / 2018
Encours au 31.12 en nombre de prêts	11 985	12 017	12 117	➔ + 0,83%
Encours au 31.12 en montant (K€)	8 805,9	9 032,8	9 342,7	⬆️ + 3,43%
Clients en nombre au 31.12	6 720	6 668	6 784	⬆️ + 1,74%
Engagements en montant (K€)	6 334,8	5 863,7	6 961,1	⬆️ + 18,71%
Engagement moyen (€)	720	695	748	⬆️ + 7,61%
Dégagements en montant (K€)	6 018,6	5 215,0	6 266,3	⬆️ + 20,16%
Prolongations en montant (K€)	11 076,8	12 062,7	11 537,4	⬇️ - 4,36%
Contrats vendus en nombre	1 185	1 036	986	⬇️ - 4,83%
Contrats vendus en montant (K€)	507,5	421,9	385,2	⬇️ - 8,70%
Montant moyen du contrat vendu (€)	428	407	391	⬇️ - 4,07%

L'année 2019 a enregistré une progression de l'encours global de 3,43% sur l'ensemble de ses quatre agences (Nantes, Tours, Angers et Rennes, cette dernière ayant ouvert le 14 janvier 2019). Le nombre de prêts sur gage en cours est, pour sa part, en légère progression (+0,83%).

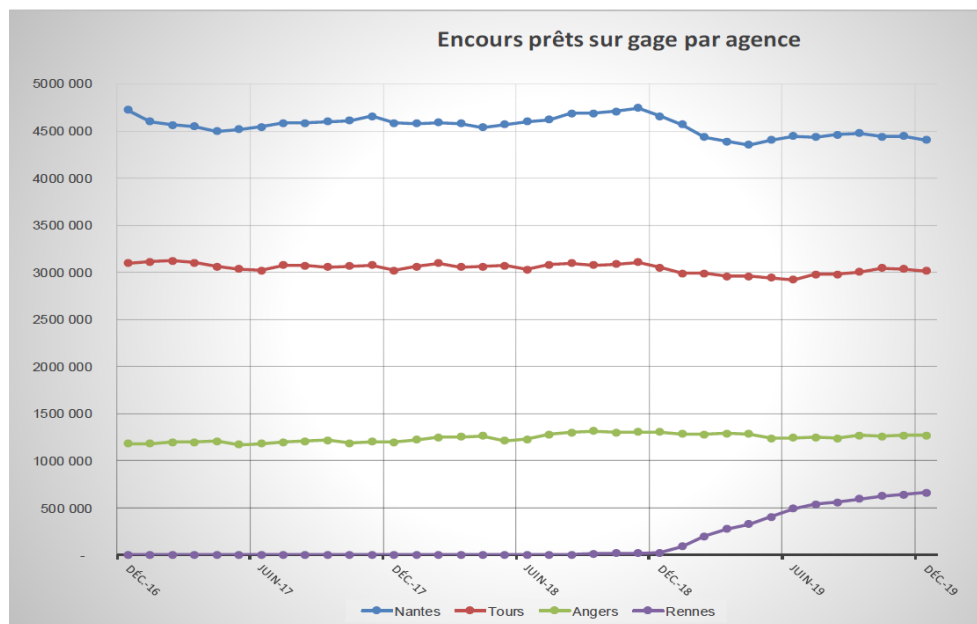
L'agence de Rennes atteint au 31 décembre 2019 un encours de 658 KEUR, soit une production nette supérieure de 20% aux objectifs fixés pour la première année d'activité.

L'année 2019 a été marquée par une forte hausse des engagements (+18,71%), et par hausse encore plus forte des dégagements (+20,16 %)



Évolution du cours de l'or : le cours du lingot d'or d'un kilogramme sert de base à l'évaluation des objets en or déposés en gage. Sur l'année 2019, le cours du lingot a augmenté de 20,43%. Le quantum moyen des prêts accordés a été revalorisé de 16 à 18 €/gramme d'or au 1^{er} septembre.

Encours au 31/12/2019 sur les sites du Crédit Municipal de Nantes :



- **NANTES : 4 405 KEUR (2019 / 2018 : +1,38% hors transfert vers Rennes)**

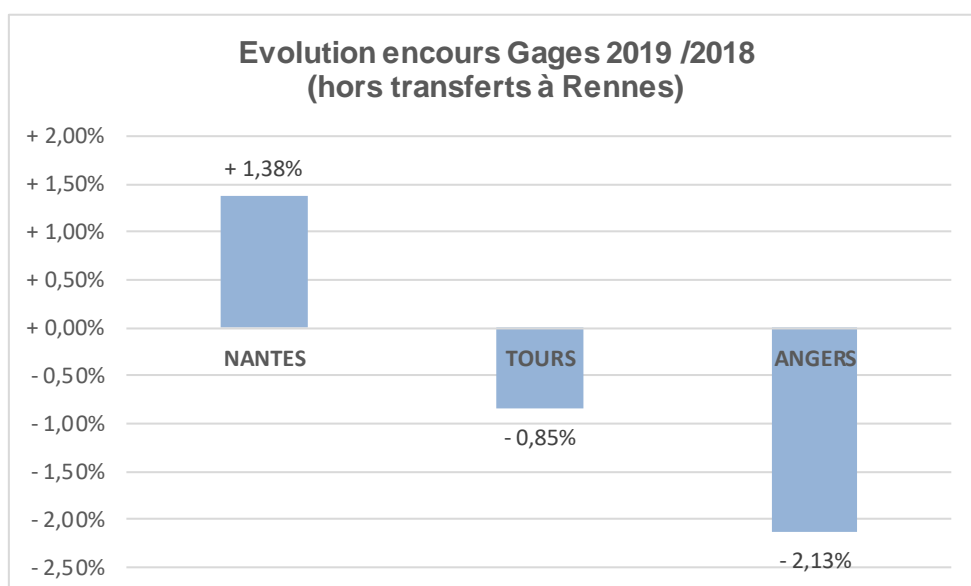
- Pour l'agence de Nantes, la baisse constatée de l'encours de 275 KEUR doit être nuancée ; en effet, l'ouverture de l'agence de Rennes a entraîné le transfert de clients de la région Bretagne pour un montant de 317 KEUR ; hors ces transferts, l'encours sur Nantes a progressé de 42 KEUR, soit + 1,38%.

- **TOURS : 3 013 KEUR (2019 / 2018 : -0,85% hors transferts vers Rennes)**

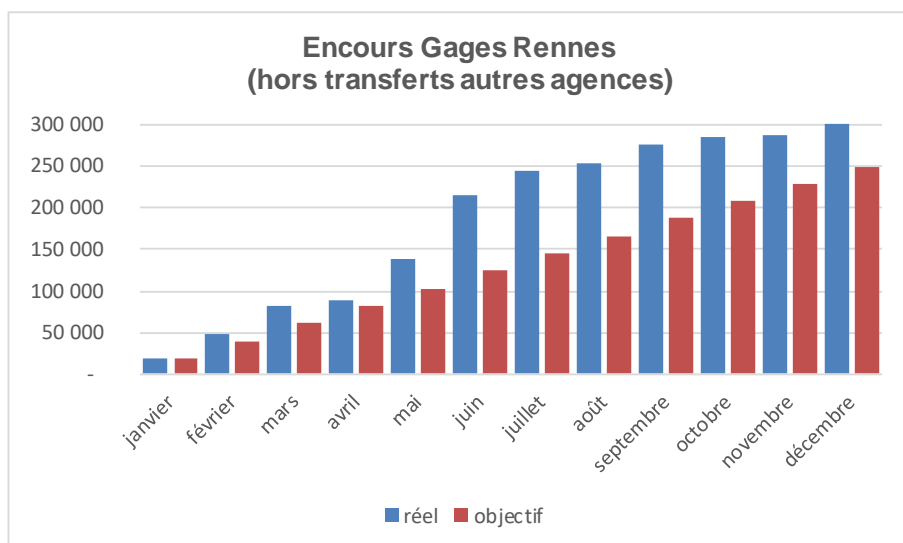
- L'agence de Tours a connu une année très contrastée, avec le dégagement de plusieurs gros contrats anciens au cours du 1^{er} semestre, le 2nd semestre enregistrant lui une progression supérieure à 3%.

- **ANGERS : 1 266 KEUR (2019 / 2018 : -2,13% hors transferts vers Rennes)**

- Après plusieurs années de croissance, l'agence d'Angers a connu en 2019 une diminution de son encours de 2,93%.

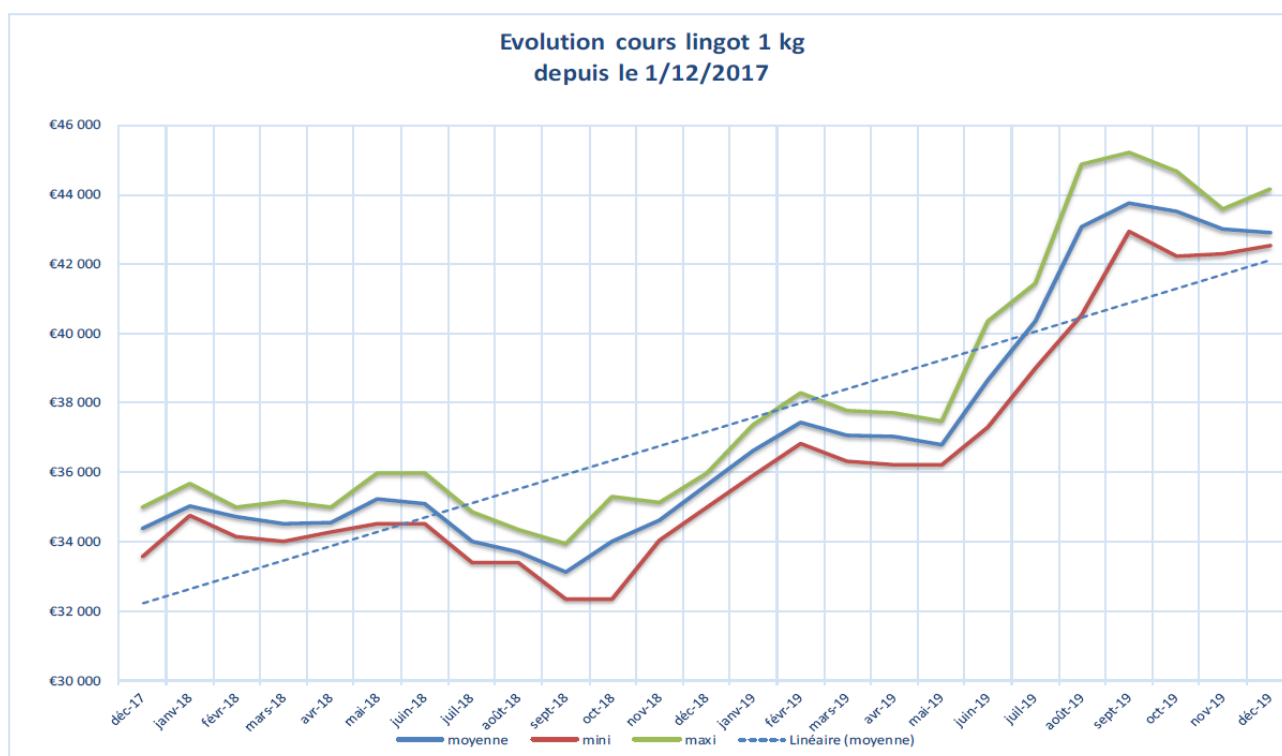


- **RENNES : 658 KEUR (ouverte en janvier 2019)**



L'agence de Rennes boucle sa 1^{ère} année d'activité avec un encours de 658 KEUR ; la production nette générée par les nouveaux clients (hors transferts d'autres agences) est supérieure de 20% aux objectifs.

- **Evolution du cours de l'or**



Cette augmentation du cours de l'or très spectaculaire nous a conduit à augmenter le quantum au 1^{er} septembre 2019 en le passant de 16 à 18 € le gramme d'or.

Les effets positifs sur le PNB du prêt sur gage sont faibles sur 2019 car ne concernent qu'uniquement sur 4 mois. Nous pouvons proposer des montants de prêt plus importants pour les nouveaux engagements ou lors des renouvellements des contrats en cours.



L'Économie Sociale et Solidaire :

Prêts octroyés

	2017	2018	2019	Evolution 2019 /2018
Microcrédits accordés en nombre	615	590	619	↑ + 4,92%
Microcrédits accordés en montant (K€)	1 366,1	1 398,5	1 545,0	↑ + 10,48%
Encours microcrédits au 31.12. en montant (K€)	2 060,3	2 221,3	2 405,1	↑ + 8,27%
Prêts aux associations accordés en montant (K€)	2 323,9	1 138,8	3 387,2	↑ + 197,43%
Encours prêts aux associations au 31.12 en montant (K€)	1 966,9	2 473,2	4 769,8	↑ + 92,86%
Prêts élections accordés en montant (K€)	537,6	-	598,8	//
Encours prêts élections au 31.12 en montant (K€)	528,1	8,8	598,8	//

Évolution de la production de micro-crédits personnels accompagnés :

En 2019, la production de micro-crédits a progressé en nombre à 619 prêts, soit +4,92%, représentant le plus grand nombre de microcrédits octroyés sur une année. Cette hausse s'explique, en partie, par l'augmentation du nombre de conventions signées, notamment sur la région Aquitaine, dans le cadre du partenariat avec le Crédit Municipal de Bordeaux. Le prêt moyen ayant crû sensiblement (à 2 496 €), le montant des prêts octroyés est en hausse de 10,48%.

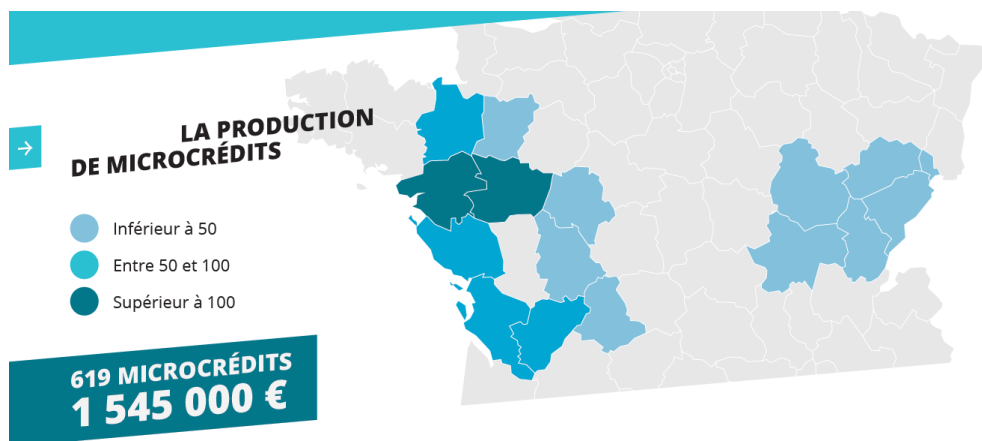
En conséquence, l'encours a lui-même progressé de plus de 8% sur l'année pour atteindre 2 405 KEUR au 31 décembre 2019.

Les principales conventions sont : le CCAS de Nantes (118 prêts), le CCAS d'Angers (106 prêts) le CCAS de Rennes (55 prêts) et le CCAS de la Roche sur Yon (38 prêts) ; l'ensemble de la région Aquitaine représente une production de 130 prêts.

Sur l'année 2019, 65 dossiers sont devenus irrécouvrables et ont fait l'objet d'une prise en charge par le Fonds de Garantie (contre 51 en 2018), pour un montant total de 83 KEUR. Le taux de perte global (rapport entre le total des pertes constatées et le total du capital prêté) ressort à 5,92% au 31 décembre 2019 (dont 2,71% pour le Crédit Municipal de Nantes) à comparer à 5,73% au 31/12/2018 et 5,80% au 31/12/2017.

Le développement de l'activité se poursuit, tout en veillant à assurer une maîtrise du risque de casse finale.

Le partenariat avec le Crédit Municipal de Bordeaux et de Strasbourg a permis une extension importante de la zone géographique vers la région Nouvelle Aquitaine et la Région Est.



Évolution de la production de prêts aux associations :

En 2019, 32 prêts ont été octroyés pour un montant global de 3 387 KEUR.

soit une hausse de 3% en nombre et de 197% en volume par rapport à l'année 2018 ; la hausse en montant résulte de l'octroi de 3 prêts de volumes unitaires élevés.

Cette production se répartit entre des prêts in fine, (2 606 KEUR) et des prêts de trésorerie (781 KEUR).

A noter, un prêt de 1000KEUR a été octroyé au Crédit Municipal de Toulouse. Il y a donc sur le secteur associatif strict, 31 prêts pour 2387 KEUR.



Cette activité est essentiellement concentrée sur le territoire nantais à ce jour.

Prêts Marianne :

En 2019, l'octroi de prêts Marianne a eu pour objet le financement des candidat(e)s aux élections Municipales de mars 2020 (8 prêts pour 599 KEUR). L'opération se poursuit sur 2020 et réalise une progression importante par rapport à la dernière campagne des municipales 2014.

Activité apporteur d'affaires :

Dans le cadre de la convention signée avec le Crédit Municipal d'Avignon, le montant des commissions versées au Crédit Municipal de Nantes s'est élevé à environ 4 KEUR sur l'année.

Épargne collectée

montants en K€	2018	2019	Evolution 2019 /2018
Livrets d'épargne solidaire (LES)	2 272	2 885	↑ + 26,94%
Livrets de micro épargne accompagné (LMEA)	9	27	↑ + 211,49%
Compte d'épargne solidaire (CES)	1 126	1 504	↑ + 33,58%
TOTAL	3 407	4 415	↑ + 29,60%

Acteur de la finance solidaire, le Crédit Municipal de Nantes collecte auprès des personnes physiques et morales de l'épargne solidaire, dont tout ou partie des intérêts peuvent être reversés à des organismes d'intérêt général.

Depuis 2013, il propose deux produits d'épargne : le Compte d'Épargne Solidaire (CES), qui est un dépôt à terme de 18 ou 24 mois, avec un taux fixe garanti et le Livret d'Épargne Solidaire (LES).

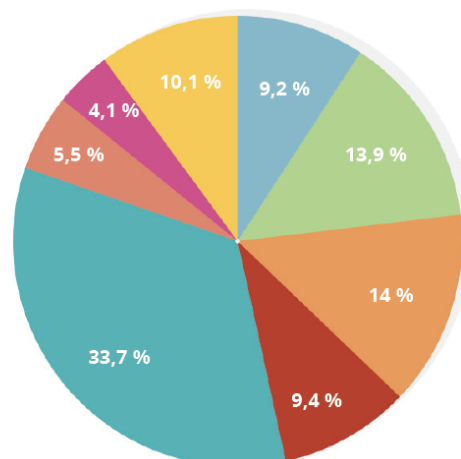
Le Livret de Micro Épargne Accompagné (LMEA), lancé en 2018, offre un taux de rémunération de 1,25%, avec un plafond de dépôt fixé à 3 000 €.

Fin 2019, la collecte d'épargne s'élevait à 4 415 KEUR, en progression de presque 30% sur un an (dont 64 LMEA pour un total de dépôt de 27 KEUR). La collecte touche plus particulièrement les personnes physiques, dont le total des dépôts dépasse celui des personnes morales (54%, contre 46%).

74 épargnants (39% du nombre total) ont fait le choix de donner tout ou une partie de leurs intérêts aux associations. Cela aura permis de donner 5 008 € à nos associations partenaires, répartis comme ci-dessous :

QUELLE DESTINATION POUR VOS DONS ?

- ATAO
- Coopérative Idéal
- Essor'Est
- Fondation de France
- France Active PDL
- Logement Fraternité
- Tissé Métisse
- Solidarité Femmes Loire Atlantique



Dons au titre de l'année :	2017	2018	2019
ATAO	473,13 €	443,03 €	461,32 €
COOPERATIVE IDEAL	714,36 €	568,44 €	697,54 €
DIEGO DEVELOPPEMENT*	45,93 €	- €	- €
ECOPOLE	- €	- €	5,30 €
ESSOR'EST	647,95 €	781,52 €	698,78 €
FONDATION DE FRANCE	256,31 €	625,21 €	470,14 €
FRANCE ACTIVE PDL	1 817,45 €	3 376,54 €	1 686,61 €
LOGEMENT FRATERNITE	240,83 €	888,29 €	274,41 €
SOLIDARITE FEMMES LOIRE ATLANTIQUE	408,02 €	384,68 €	507,35 €
TISSE METISSE	579,67 €	1 529,23 €	206,92 €
TOTAL DONS	5 183,65 €	8 596,94 €	5 008,37 €
nombre total de donateurs	69	76	74

* Association dissoute après atteinte de ses objectifs

LA MICRO-EPARGNE ACCOMPAGNEE

QUEL PUBLIC ?

Epargnants du Livret de Microépargne Solidaire



POUR QUOI FAIRE ?

La micro-épargne apparaît davantage comme une « **aide facultative** » grâce à la bonification.

Les objets d'affectation de la micro-épargne sont les suivants (par ordre croissant) : **réalisation d'un projet, épargne de précaution, épargne plaisir**. Mais compte tenu de l'équilibre fragile de leur situation et de la modicité de leurs ressources, les épargnants cherchent, avant tout, à se constituer **une épargne de précaution afin de parer à l'imprévu**.



- **La micro-épargne, une liberté retrouvée**

La micro-épargne apparaît in fine comme un outil de régulation du désir dans la mesure où elle permet de **renoncer à une satisfaction immédiate pour une satisfaction plus grande dans le futur**. Sans doute la bonification accessible après plusieurs mois ou années d'épargne, selon les cas, constitue-t-elle un motif qui détermine bien souvent la motivation à recourir à la micro-épargne. **Elle se présente moins comme un dû, que comme une récompense à un effort consenti**.

Par ailleurs, pour les travailleurs sociaux, le livret de micro-épargne constitue une innovation financière solidaire qui, au moyen d'une inclusion financière et de l'indépendance sociale qu'elle produit, **renforce la citoyenneté sociale des épargnants de micro-épargne**.

Pour les épargnants, **la micro-épargne apparaît le plus souvent comme une « liberté retrouvée »** et non comme un dispositif d'éducation à la responsabilité de gestion de son argent.

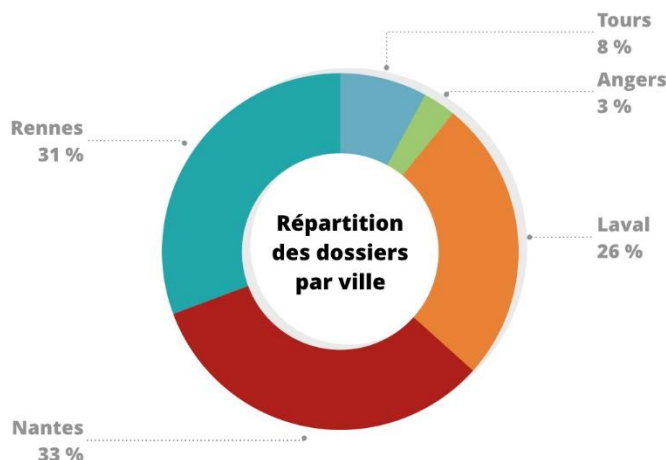
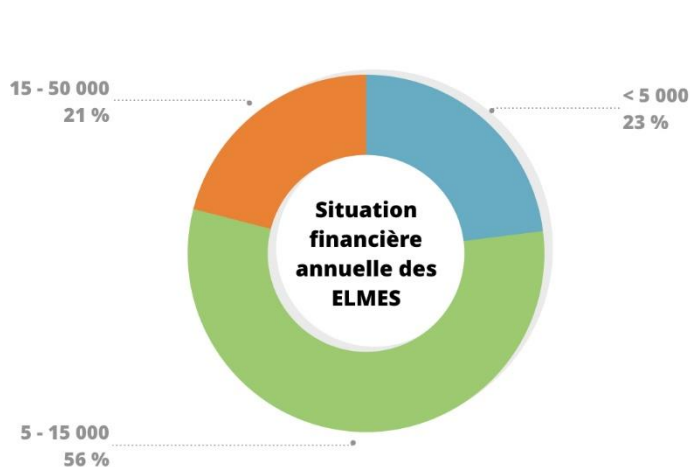
1



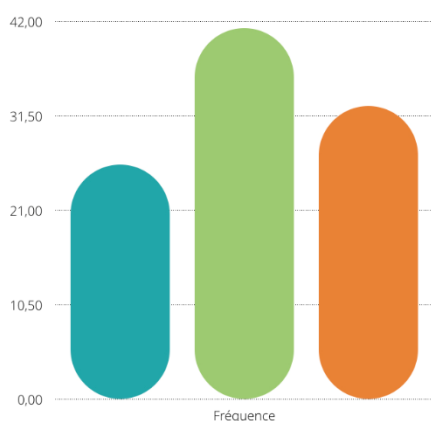
Un nouvel outil d'autonomisation des publics en situation de fragilité financière

¹ Ces 2 pages sont basées sur des extraits du Rapport de Recherche de P. Glémain & JY Dartiguenave : *La Micro-épargne solidaire : un nouvel outil d'inclusion financière et/ou d'indépendance sociale ?*

2 ANS APRES ... LA MICRO-EPARGNE ACCOMPAGNEE EN CHIFFRES

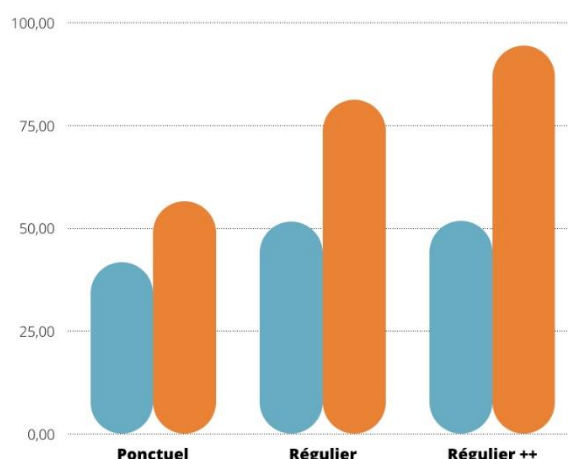


Une bonne régularité dans l'épargne, en moyenne de 50€ avec de fortes variations



■ Ponctuel ■ Régulier ■ Régulier ++

Les 2/3 des livrets sont actifs
 Ponctuel = une fois tous les 2 mois ou moins
 Régulier entre 1 et 2 fois sur 2 mois
 Régulier ++ = plus d'1 fois par mois



■ Moyenne de montant par mois
 ■ Écartype de montant par mois

En 2018, 1 Français sur 5 n'a pas réussi à épargner.
 Les 2/3 des détenteurs d'un livret de micro-épargne ont réussi à épargner 50€ par mois en moyenne alors que 79% ont un revenu inférieur à 15 000€ par an.



Prêts en gestion extinctive

Depuis l'arrêt de son activité de prêts personnels au 31 décembre 2001, le Crédit Municipal de Nantes assure la gestion extinctive de cet encours, constitué aujourd'hui de prêts compromis ou restructurés dans le cadre du surendettement.

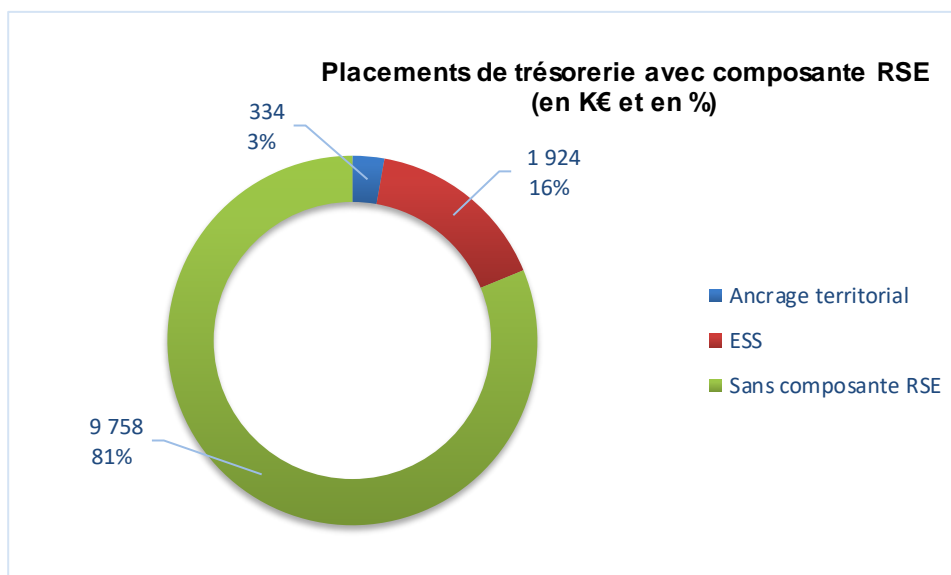
L'ensemble des dossiers ne bénéficiant pas d'une caution extérieure ont été provisionnés à 100% sur le capital ; les intérêts ont été également provisionnés à 100% pour tous les prêts.

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Nombre de prêts en contentieux	37	24	19
Encours des prêts en contentieux	187 K€	133 K€	108 K€
Nombre de prêts en surendettement	71	43	21
Encours des prêts en surendettement	127 K€	68 K€	47 K€
TOTAL	314 K€	201 K€	155 K€

À fin décembre 2019, il reste en gestion extinctive 40 dossiers pour 155 KEUR. Sur l'exercice 2019, 14 prêts pour 9 KEUR ont été passés à perte, car devenus irrécouvrables.

Les encaissements sur cet encours ont permis de dégager une reprise de provision nette sur l'année de 21KEUR.

Produits financiers



En 2019, les produits financiers générés par les placements du Crédit Municipal de Nantes représentent 12% de son Produit Net Bancaire (PNB).

La proportion des placements de trésorerie sur des supports avec ancrage territorial ou composante ESS/RSE s'élève à 19% au 31/12/2019.

En 2019, sont arrivés à échéance des comptes à terme pour 1 000 KEUR. La progression de l'activité d'octroi de prêts aux associations a nécessité en outre des retraits partiels sur le contrat de capitalisation pour un total de 2 000 KEUR et sur des contrats à terme pour un montant total de 1 500 KEUR.

Le poids des produits financiers dans le PNB est resté stable entre 2018 et 2019.

La baisse des produits des placements est principalement liée à l'érosion du taux de rendement moyen pondéré (voir tableau ci-après).

	2018		2019	
	Encours moyen	Taux moyen	Encours moyen	Taux moyen
Comptes courants	1 384 808 €	0,15%*	476 808 €	0,15%*
Coussins de liquidité	59 713 €	-1,77%	59 713 €	-0,40%
Comptes à terme	6 589 256 €	0,89%	6 065 076 €	1,03%
Contrat de capitalisation	5 860 143 €	1,50%	5 413 735 €	1,00%
Fonds d'investissement	151 666 €	12,33%	214 156 €	0,00%
Parts sociales	307 486 €	1,35%	319 153 €	1,30%
Fonds patrimonial	206 836 €	-9,81%	206 836 €	0,00%
Fonds commun de placements	0 €	//	172 327 €	16,12%
Obligations	5 000 €	5,00%	30 088 €	5,00%
Parts SCPI	499 968 €	4,98%	499 968 €	4,99%
	15 313 793 €	1,13%	13 457 860 €	1,54 %

*la rémunération de 0,15% concerne un seul compte courant domicilié à la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire.

SoMoney et prestations informatiques

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Crédit Municipal de Nantes assure la commercialisation de la plateforme numérique SoMoney, à destination des monnaies locales.

Sur l'exercice 2019, le chiffre d'affaires généré par cette activité a été de 61 KEUR, dont 27 KEUR pour la monnaie de Brest, 22 KEUR pour la monnaie normande et 10 KEUR pour la monnaie nantaise SoNantes.

En outre, il a été facturé à d'autres caisses de Crédit Municipal des prestations informatiques pour environ 10 KEUR.

2. Comptes sociaux du Crédit Municipal de Nantes

BILAN

Montants en K€

	31/12/2018	31/12/2019	var. K€
Caisses	122	123	0
Créances sur établissements de crédit	7 318	6 729	- 588
Opérations avec la clientèle	14 023	17 407	3 384
Obligations & titres à revenu fixe	7 753	5 582	- 2 171
Immobilisations corporelles & incorporelles	3 125	2 964	- 161
Immobilisations financières	2	4	2
Autres	515	486	- 29
Total Actif	32 858	33 294	437
Opérations avec la clientèle	191	216	25
Dettes représentées par un titre	3 412	4 429	1 017
Autres passifs - comptes de régularisation	428	406	- 22
Versements restant sur titres	350	175	- 175
Provisions pour risques et charges	182	132	- 50
Capitaux propres (y compris FRBG)	28 294	27 936	- 358
Total Passif	32 858	33 294	437

COMPTE DE RÉSULTAT

Montants en K€

	31/12/2018	31/12/2019	var. K€
Gages	1 236	1 261	25
Crédits	193	210	17
Trésorerie	174	207	33
SoMoney & prestations informatiques	57	80	23
Autres	- 26	- 26	0
Produit Net Bancaire	1 635	1 732	98
Charges d'exploitation	- 1 691	- 1 656	35
Dotations aux amortissements des immobilisations	- 261	- 298	- 37
Résultat Brut d'Exploitation	- 317	- 221	95
Coût du risque	28	34	6
Résultat sur actifs immobilisés	6	-	6
Résultat exceptionnel	30	24	- 6
Impôts sur les sociétés	-	-	-
Résultat Net	- 253	- 164	89

Comparaison entre le Budget Primitif et le réalisé (année 2019) :

montants en KEUR	Crédit municipal de Nantes	
	Budget Primitif	Réalisé
Produits	2 261	2 328
Charges	-2 418	-2 491
Résultat Brut d'Exploitation	-244	-221
Résultat Net	-157	-164
Ecart / Résultat net		-7

3. Synthèse et faits caractéristiques

Au niveau de l'activité, le Crédit Municipal de Nantes a augmenté son **produit net bancaire de 6% par rapport à l'année 2018**. Toutes nos activités sont concernées par cette augmentation, le gage +2%, l'ESS (prêts et épargne) +8.8% et la croissance de l'activité SoMoney et de placement qui dépassent l'objectif fixé. Nous espérons davantage mais les 6 premiers mois ont été décevants en termes de prêt sur gage sur nos agences historiques.

Ce développement s'est fait à charges constantes. L'augmentation des charges d'amortissement de la nouvelle agence de Rennes a été compensée par la maîtrise des autres postes. La polyvalence des agents sur les différents métiers ainsi que la numérisation des process ont été la clé de cette optimisation de la productivité.

Le résultat brut d'exploitation est ainsi en amélioration de 95k€ par rapport à 2018.

La réduction de la contribution de la gestion extinctive de l'encours est une constante depuis 4 années et continue d'impacter le modèle économique à la baisse.

Le résultat est un déficit de -164k€, il est quasi conforme au budget 2019 (-157k€). La tendance au retour à l'équilibre se poursuit, mais reste encore à consolider.

Faits marquants de l'exercice

Nous avons poursuivi en 2019 la mise en œuvre du plan stratégique sur les quatre axes :

Le **développement** a été significatif en 2019 sur le prêt sur gage avec l'ouverture de notre agence de Rennes qui a été, et sera, déterminante pour atteindre les objectifs de croissance sur le prêt sur gage. Le développement est aussi fort sur le secteur de l'économie sociale et solidaire, et sur tous les produits : microcrédit, prêt association, épargne solidaire.

Notre **démarche RSE** se poursuit et après les premières actions liées à l'environnement (tri des déchets,...) l'axe de travail cette année aura été la mise en place d'une politique RH formalisée avec de nouveaux dispositifs au bénéfice des agents : CET, dons de jours de repos, indemnité km vélo... Nous poursuivons toujours le changement au cœur de notre modèle, ainsi plus de 19% de nos placements de trésorerie sont désormais fléchés vers des investissements socialement responsables (ISR).

L'innovation s'est quant à elle traduite par la livraison de l'étude scientifique sur l'expérimentation de la micro épargne. Elle vient confirmer tout l'intérêt de ce nouveau dispositif d'accompagnement à l'inclusion bancaire.

Enfin courant 2019, nous avons intégré le GIE Crédit Municipal Services. Nous nous plaçons une logique de **mutualisation** de nos outils informatiques. Elle est en place pour le réseau et la téléphonie et se poursuivra sur les outils métiers dans les mois à venir. Nous avons enfin, lancé le portail de micro-crédit pour numériser et optimiser le processus administratif du MicroCrédit.

Risques et incertitudes auxquels le Crédit Municipal est confronté

Le résultat net 2019 du Crédit Municipal de Nantes est quasi conforme aux prévisions établies. Le rythme prévu au plan stratégique 2016-2020 était un retour à l'équilibre pour 2020. Nous ne parviendrons pas à atteindre cet objectif. Plusieurs effets viennent l'expliquer :

- L'ouverture de l'agence de Rennes devait s'effectuer début 2018 et non début 2019. Les effets de cette nouvelle agence restent déterminants dans l'atteinte des objectifs de développement du PNB.
- Des taux d'intérêts très bas, inférieurs aux données du plan stratégique et qui mangent une partie des efforts de développement de la production.
- Des impacts négatifs sur les charges : fin du CICE aura un impact négatif de l'ordre de 35k€ par an, charges de fonctionnement globalement stables mais ne permettent pas d'optimisation sans remettre en cause des fondamentaux.

Une information sur la trajectoire financière à trois ans a été présentée en janvier 2019 et en janvier 2020 aux administrateurs. Le niveau des ratios réglementaires est largement supérieur aux minimums requis. Pour autant, la surveillance du coefficient d'exploitation et les conditions pour un retour à l'équilibre économique seront au cœur de nos préoccupations.

La crise sanitaire Covid-19 va venir impacter encore davantage ce contexte, un point spécifique sur ce point est fait ci-dessous. .

Audit interne

Au Crédit Municipal de Nantes, l'organisation du contrôle interne est conforme aux articles 11 à 27 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque :

- Contrôle permanent de 1er niveau : contrôle réalisé au quotidien par les agents,
- Contrôle permanent de 2nd niveau : contrôle effectué par les Responsables de Service et l'Agent-Comptable,
- Contrôle périodique : contrôle réalisé par l'Auditrice interne indépendant des services contrôlés.

L'Auditrice interne a assuré en 2019, la totalité des contrôles établis par la Plan d'Audit 2018-2020 à l'exception d'un seul item : audit sur la cyber-sécurité qui a été décalé en 2020 (décision validée par le Comité d'Audit) suite à l'adhésion au GIE CM Services (informatique). Les contrôles sont formalisés par des rapports qui comportent notamment les observations formulées et les préconisations pour améliorer et sécuriser le fonctionnement des services.

L'auditrice interne assure également la mise en œuvre du dispositif de mesure et de surveillance des risques auxquels l'Établissement est exposé.

Les résultats des travaux de l'Auditrice Interne sont présentés trimestriellement au Comité d'Audit et des Risques composé de trois membres : le Président ou son représentant, le Vice-Président et deux administrateurs membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance. Elle présente notamment les résultats des contrôles et le plan d'audit annuel.

La mise en conformité, notamment au regard des nouvelles exigences de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme, s'est également poursuivie. Elle a consisté, par exemple, l'identification systématique des bénéficiaires effectifs des associations et de la mise en place de contrôles permanents standardisés sur l'épargne, le prêt Association et le prêt Marianne.

Risque climat

La nouvelle démarche RSE pour 2018-2020 validée par le Conseil d'Orientation et de Surveillance en janvier 2018 intègre la prise en compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux dans toutes les composantes de l'activité.

Pour la première fois, le risque climat a été recensé et identifié dans la cartographie des risques 2018-2020. Le Crédit Municipal de Nantes a donc réalisé une cartographie de ses risques climat en se basant sur les travaux des grandes banques françaises réalisés dans le cadre des stress tests climat (Loi de Transition Energétique, article 173, disposition V) ainsi que sur les travaux de la TCFD (*Task Force on Climate-Related Financial Disclosure*) dirigé par Michael Bloomberg et du groupe de travail international de la Banque de France : NGFS (*Network for Greening the Financial System*).

Cette cartographie permet de répondre à la question suivante : **comment le changement climatique affectera les activités du Crédit Municipal de Nantes** ? Le résultat met en lumière que les 2 activités les plus impactés sont les placements et le fonctionnement interne. En 2019, la réorientation des placements vers des placements plus vertueux (ESG) et en ancrage territorial s'est poursuivie pour atteindre environ 18,5% du total. Il a été notamment privilégié des placements favorisant la transition environnementale afin d'atténuer le risque climat.

Concernant le fonctionnement interne, un monitoring via des indicateurs s'est poursuivi en 2019. La collecte de ces données quantitatives pour la 2nd année consécutive sur les dépenses d'eau, d'électricité et de papier permettra de mettre en place de plan d'actions plus ciblés de réduction des consommations en 2020.

4.L'affectation des résultats

Le résultat déficitaire d'un montant de 163 840,40 euros est affecté de la façon suivante :

- Bonis prescrits : 68 205,34 euros,
- Report à nouveau : -232 045,74 euros.

Il n'a pas été procédé à la distribution de dividendes sur les trois derniers exercices.

5. Les principaux ratios prudentiels bancaires

	au 31/12/2018	au 31/12/2019	Norme
Ratio de liquidité (LCR)	193,0%	116,9%	≥ 100%
Ratio de solvabilité	110,4%	104,9%	≥ 8%
Coefficient d'exploitation courante (charges générales d'exploitation/PNB)	119,7%	118,5%	≤ 100%

On notera que les ratios réglementaires (LCR et ratio de solvabilité) sont meilleurs que les minimums exigés.

La variation du ratio de liquidité (LCR) s'explique par la croissance de l'épargne et donc des liquidités exigibles à court terme qui augmente et par un travail d'optimisation de nos niveaux de caisse dans les agences.

Le coefficient d'exploitation est supérieur à 100% sur l'exercice 2019. Cela reste un point de vigilance pour les années à venir conformément à ce que préconise notre plan stratégique.

6. Délais de paiement

Les dettes fournisseurs sont d'un montant de 55 KEUR au 31/12/2019.

En tant qu'établissement public administratif, le Crédit Municipal de Nantes est soumis à la réglementation relative aux marchés publics, laquelle impose notamment un délai de paiement des fournisseurs de 30 jours (article 1 du décret 2013-269 du 29 mars 2013).

N'étant pas une société, il n'est pas soumis aux dispositions du décret n°2015-1553 du 27 novembre 2015 portant sur les modalités de publication dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement.

Les créances clients découlent d'activités bancaires et connexes et ne sont donc pas assujetties à cette obligation d'information.

7. Point de situation spécifique COVID-19

Elément post-clôture très significatif, la pandémie liée au COVID-19 nécessite une information spécifique dans le rapport d'activité 2019 (Ecriture au 4 mai 2020, susceptible d'évolutions). Notre philosophie générale est constante dans cette crise avec deux priorités :

- les enjeux sanitaires pour les personnes
- la protection de notre clientèle qui peut avoir des besoins d'argent urgent dans cette période.

Ainsi nous avons limité nos activités tout en maintenant un service minimal pour notre clientèle et des mesures d'exception pour limiter les impacts pour les plus fragiles financièrement.

Pour autant, les impacts économiques et financiers pour l'établissement sont réels, nous avons travaillé à les identifier au plus près à fin mars avec des hypothèses de durée de cette crise.

Si nous mesurons avec fiabilité un impact sur mars et avril, nos prévisions à fin 2020, souffrent encore de **multiples incertitudes**. Nous sommes basées sur des **hypothèses réalistes tendant vers le défavorable**. Nous n'avons pas pris en compte notamment un phénomène de rattrapage de notre activité sur le 2ème semestre. Il ne pourrait venir qu'améliorer nos prévisions.

L'activité, le PNB, baisserait ainsi de 10.2%. Ne bénéficiant d'aucune des mesures de soutien à l'activité ou de chômage partiel, nous n'avons de baisse de charges pour compenser ces pertes d'activité. Par ailleurs, les pertes liées aux défaillances de nos clients sont susceptibles d'augmenter le coût du risque. **Ainsi, le compte de résultat serait négatif à hauteur de -414k€ (-183k€ au budget) et le coefficient d'exploitation serait de 132.4% (118,1% au budget).**

Ces résultats ne dégraderaient pas de manière significative nos ratios réglementaires de liquidité et de solvabilité. **Ces ratios restent à des niveaux nettement supérieurs aux normes bancaires**, et ce grâce au niveau de fonds propres. **En résumé, l'impact économique sera fort, la situation est préoccupante. Pour autant, la pérennité du Crédit Municipal de Nantes n'est pas mise en péril à moyen et long terme.**

Pour limiter les impacts économiques, notre travail s'oriente désormais sur :

- **l'activité** : créer les conditions d'augmenter notre production dès la fin du confinement : prise de congés des agents pour permettre une mobilisation large, numérisation des processus...
- **le coût du risque** : mesures à renforcer pour limiter les passages à perte : gestion avec nos partenaires, report des échéances, gestion individualisée des associations.

L'ensemble des mesures de soutien que nous avons annoncé les dernières semaines reste bien entendu en place et nous cherchons également à les prolonger en lien avec d'autres partenaires pour renforcer la cohérence collective et la simplicité pour les bénéficiaires.



LES ÉTATS FINANCIERS DU CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

- 1) Les comptes et le bilan administratif
- 2) Le compte d'exploitation et le bilan publiable
- 3) L'annexe aux comptes annuels
- 4) Le Rapport général des CAC sur les comptes annuels
- 5) Le Rapport spécial des CAC sur les conventions réglementées

1. Les comptes et le bilan administratif

Comptes administratifs

INVESTISSEMENT - DEPENSES			
		2018	2019
10	Subventions d'équipement	22 366,50	22 366,50
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'actions sociale	3 464,24	171 582,41
15	Provisions passif	128 253,72	128 760,59
20	Immobilisations incorporelles	10 064,39	13 020,13
21	Immobilisations corporelles	17 846,89	26 912,34
23	Immobilisations en cours	350 363,86	106 296,43
26	Titres de participation	704,88	3 368,38
27	Dépôt fonds de garantie	327,96	1 068,37
29	Reprise Provisions	0,00	0,00
TOTAL		533 392,44	473 375,15

INVESTISSEMENT - RECETTES			
		2018	2019
10	Subventions d'équipement	0,00	0,00
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'action sociale	0,00	0,00
15	Provisions passif	144 701,19	78 453,36
20	Amortissement des immobilisations incorporelles	44 943,64	45 244,96
21	Immobilisations corporelles	216 337,63	252 867,10
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Titres de participation	0,00	0,00
27	Provisions dépôts et cautionnements	3 530,00	0,00
29	Provisions dépréciation de titres	0,00	0,00
TOTAL		409 512,46	376 565,42
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-123 879,98	-96 809,73

EXPLOITATION - CHARGES			
		2018	2019
60	Achats	17 152,03	13 123,73
61	Frais de personnel	1 085 882,29	1 140 515,33
62	Impôts et taxes	80 232,27	83 025,77
63	Fournitures extérieures	362 836,38	429 493,05
64	Transports et déplacements	16 420,04	19 108,28
65	Dégagements Capitaux Prêtés	0,00	0,00
66	Frais divers de gestion	198 101,40	174 167,63
67	Frais financiers	44 213,01	41 261,73
68	Amortissements et provisions	537 397,74	475 999,66
69	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
87	Pertes et profits	126 426,14	114 651,58
TOTAL		2 468 661,30	2 491 346,76

EXPLOITATION - PRODUITS			
		2018	2019
70	Produits opérations de prêts	1 334 984,24	1 383 556,31
73	Charges récupérées	129 492,75	161 194,38
76	Produits accessoires	76 724,58	98 330,64
77	Autres produits financiers	179 748,56	185 570,87
78	Reprise sur provisions	336 381,89	360 520,96
87	Pertes et profits	158 714,54	138 333,20
TOTAL		2 216 046,56	2 327 506,36
RESULTAT D'EXPLOITATION		-252 614,74	-163 840,40

Bilan administratif

ACTIF			
	2018	2019	
20	Immobilisations incorporelles	78 751,06	46 526,23
21	Immobilisations corporelles	2 252 912,60	2 892 524,15
23	Immobilisations en cours	793 280,69	24 810,81
26	Titres de participation	1 787,27	4 155,65
27	Dépôts fonds de garantie	3 161,44	4 229,81
	TOTAL CLASSE 2	3 129 893,06	2 972 246,65
41	Opérations de prêts	5 029 079,30	8 097 755,80
43	Droits de suite OC/Impot	32,80	0,00
46	Débiteurs et créditeurs divers	93 070,08	9 932,88
48	Charges reçues ou comptabilisées d'avance	398 409,37	434 669,19
49	Comptes d'attente et à régulariser	117 758,00	159 980,00
	TOTAL CLASSE 4	5 638 349,55	8 702 337,87
51	Prêts versés	14 133 799,25	17 453 520,61
54	Chèques impayés	997,68	0,00
55	Titres de placements et bons	7 753 083,14	5 581 676,19
56	Disponibilités	7 223 898,92	6 610 954,26
57	Caisse	114 376,52	114 794,67
58	Disponibilités-régisseurs et succursales	3 000,00	3 000,00
	TOTAL CLASSE 5	29 229 155,51	29 763 945,73
TOTAL		37 997 398,12	41 438 530,25

PASSIF			
	2018	2019	
10	Fonds de dotation	26 386 981,63	26 435 633,92
11	Réserves	2 911 331,18	2 739 748,77
12	Report à nouveau	-826 187,87	-1 149 821,40
15	Provisions pour pertes et charges	256 577,24	206 270,01
	TOTAL CLASSE 1	28 728 702,18	28 231 831,30
27	Dépôts versés	360,00	360,00
29	Provisions dépréciation titres	0,00	0,00
	TOTAL CLASSE 2	360,00	360,00
40	Créanciers	110 141,39	162 309,34
43	Etat	8 296,90	10 039,33
45	Opérations sociales et diverses	376 170,98	382 868,18
46	Débiteurs et créditeurs divers	116 683,26	72 027,22
47	Autres charges et intérêts à payer	122 721,09	122 726,91
48	Charges payées ou comptabilisées d'avance	39 704,63	999,91
49	Comptes d'attente et à régulariser	38 403,66	25 638,37
	TOTAL CLASSE 4	812 121,91	776 609,26
50	Financement des opérations de prêts	3 411 926,47	4 429 114,16
55	Versements restant sur placements	350 000,00	175 000,00
58	Liaison siège/Agences		
59	Comptes de liaison	4 946 902,30	7 989 455,93
	TOTAL CLASSE 5	8 708 828,77	12 593 570,09
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-252 614,74	-163 840,40
TOTAL		37 997 398,12	41 438 530,25

2. Le compte d'exploitation et le bilan publiable

Le compte d'exploitation

	note annexe	2018	2019
Intérêts et produits assimilés	4.1	1 455 076,45	1 501 024,15
Intérêts et charges assimilés	4.1	-24 002,64	-24 675,87
Commissions produits		63 013,42	81 783,84
Gains/pertes sur opérations de portefeuille	4.2	88 706,26	119 433,06
Autres produits d'exploitation bancaire	4.3	72 648,79	71 373,84
Autres charges d'exploitation bancaire		-20 825,50	-16 585,86
PRODUIT NET BANCAIRE		1 634 616,78	1 732 353,16
Charges générales d'exploitation	4.4	-1 690 550,50	-1 655 667,48
Dotations aux amortissements et prov / immobilisations		-260 881,27	-298 114,06
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-316 814,99	-221 426,38
Coût du risque	4.5	27 750,96	33 600,43
RESULTAT D'EXPLOITATION		-289 064,03	-187 825,95
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	4.6	6 245,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-282 819,03	-187 825,95
Résultat exceptionnel	4.7	30 204,29	23 985,55
Impôt sur les bénéfices		0,00	0,00
RESULTAT NET		-252 614,74	-163 840,40

Le bilan publiable

ACTIF			
	note annexe	2018	2019
Caisse, Banques centrales, CCP		122 372,40	122 568,78
Créances sur les établissements de crédit	2.9	7 317 635,34	6 729 299,30
Créances sur la clientèle	2.8 & 2.9	14 023 247,07	17 407 114,60
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.9	7 753 083,14	5 581 676,19
Immobilisations incorporelles	2.1	78 751,06	46 526,23
Immobilisations corporelles	2.1	3 046 193,29	2 917 334,96
Immobilisations financières		1 787,27	4 155,65
Autres actifs	2.6	96 264,32	14 162,69
Comptes de régularisation	2.5	418 432,75	471 530,04
TOTAL DE L'ACTIF		32 857 766,64	33 294 368,44

PASSIF			
	note annexe	2018	2019
Opérations avec la clientèle	2.9	191 157,40	215 845,68
Dettes représentées par un titre	2.9	3 412 084,42	4 429 272,11
Autres passifs	2.6	227 608,00	256 894,56
Comptes de régularisation	2.5	200 829,38	149 365,19
Versements restant sur titres		350 000,00	175 000,00
Provisions pour risques et charges	2.3	182 190,59	131 883,36
Fonds bancaires pour risques généraux		74 386,65	74 386,65
Capitaux propres hors FRBG	2.2	28 219 510,20	27 861 720,89
Capital souscrit		26 108 352,05	26 179 370,84
Réserves	2.4	2 911 331,18	2 739 748,77
Subventions d'investissement		278 629,58	256 263,08
Report à nouveau		-826 187,87	-1 149 821,40
Résultat de l'exercice	2.7	-252 614,74	-163 840,40
TOTAL DU PASSIF		32 857 766,64	33 294 368,44

HORS BILAN

Engagements de financement			
Engagements reçus des établissements de crédit	3	200 000,00	300 000,00
Engagements reçus de la clientèle	3	19 441,26	103 822,92
Autres engagements			
Engagements reçus de la clientèle	3	9 136 303,41	9 488 741,89

3.L'annexe au Comptes annuels 2019

FAITS SIGNIFICATIFS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- NOTE 1.1 Activités et contexte réglementaire
- NOTE 1.2 Crédit à la clientèle et provisions – Risque de crédit
- NOTE 1.3 Application du Règlement ANC 2014-07
- NOTE 1.4 Portefeuille titres
- NOTE 1.5 Immobilisations et amortissements
- NOTE 1.6 Capitaux propres
- NOTE 1.7 Produits et charges
- NOTE 1.8 Engagements envers le personnel
- NOTE 1.9 Impôts
- NOTE 1.10 Fonds pour risques bancaires généraux

NOTE 2 : LE BILAN

- NOTE 2.1 Immobilisations
- NOTE 2.2 Capitaux propres
- NOTE 2.3 Provisions
- NOTE 2.4 Fonds d'action sociale
- NOTE 2.5 Comptes de régularisation actifs - passifs
- NOTE 2.6 Autres actifs et passifs
- NOTE 2.7 Proposition d'affectation des Résultats
- NOTE 2.8 Créances sur la clientèle
- NOTE 2.9 Répartition des créances et des dettes

NOTE 3 - LE HORS BILAN

NOTE 4 - LE COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 4.1 Produits et charges d'intérêts
- NOTE 4.2 Gains/pertes sur opérations de portefeuille
- NOTE 4.3 Autres produits d'exploitation bancaire
- NOTE 4.4 Charges générales d'exploitation
- NOTE 4.5 Coût du risque
- NOTE 4.6 Gains ou pertes sur actifs immobilisés
- NOTE 4.7 Résultat exceptionnel

NOTE 5 - LES POSTES BUDGETAIRES

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice 2019, il convient de mentionner les faits significatifs suivants :

- Première année d'activité sur l'agence de Rennes (ouverture le 14 janvier 2019),
- Intégration en tant que membre du Groupement d'intérêt économique des Caisses de Crédit Municipal (juin 2019).

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

NOTE 1.1 - ACTIVITÉS ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

a/ Le Crédit Municipal de Nantes est un établissement de crédit dont l'activité principale était centrée sur les financements, la collecte des dépôts et les services bancaires aux particuliers jusqu'au 31/12/2001. Depuis le 01/01/2002, le Crédit Municipal de Nantes a pour activités : le prêt sur gages, les prêts sociaux et tous prêts personnels attribués dans le cadre de sa mission d'action sociale ainsi que la gestion extinctive de son encours de prêts personnels.

b/ La loi n° 92.518 du 15 juin 1992 ayant décidé la dissolution de l'Union Centrale des Caisses de Crédit Municipal, le Crédit Municipal de Nantes a adhéré à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal transformée en organisme professionnel au sens de la loi bancaire.

La Caisse de Crédit Municipal de Nantes présente des comptes annuels pour les exercices 2018 et 2019, conformément à la réglementation en vigueur. Ces comptes annuels sont soumis à la certification d'un Commissaire aux comptes.

c/ La présente annexe :

- Précise les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels,
- Complète l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale, présente des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique, (« Compte administratif »). Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'Agent-Comptable de l'établissement.

NOTE 1.2 - CRÉDIT A LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS – RISQUE DE CRÉDIT

a/ Les encours

Les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan à leur valeur nominale. Sont classés en créances douteuses, parmi les comptes débiteurs de la clientèle, tous les encours (intérêts échus et capital restant dû) présentant un risque de crédit avéré dès lors qu'il existe plus de trois mensualités impayées. Cela comprend les dossiers pour lesquels une procédure de surendettement est en cours.

Les règles de déclassement sont conformes aux règles établies par la BCE sur le traitement des expositions non performantes (NPL).

Les encours sont restructurés dans le cadre du surendettement à des conditions hors marché. Ils sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, couru ou échue, est constaté en perte au moment de la restructuration. Au moment de la restructuration, tout écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration au taux d'intérêt effectif d'origine fait l'objet d'une décote. Du fait du

provisionnement à 100 % de ces encours, le montant de la décote n'est pas isolé dans le montant de la provision globale.

Les encours douteux compromis ou encours contentieux, constituent une sous-catégorie des encours douteux. L'identification intervient à la déchéance du terme après une durée de classement dans l'encours douteux comprise entre 4 et 12 mois. La créance devient immédiatement et totalement exigible. Les intérêts comptabilisés sur l'encours compromis sont provisionnés à 100% conformément à la réglementation bancaire.

L'application de l'article 2231-2 du Règlement ANC 2014-07 relatif au calcul actualisé de la provision sur encours douteux ou douteux compromis se traduit par une dotation de 3 KEUR et une reprise de 1 KEUR au 31/12/2019, comptabilisées en coût du risque.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit Municipal de Nantes provisionne à 100% les intérêts enregistrés sur l'encours douteux des prêts sur gage et non encaissés. Le passage à perte intervient à la suite d'une décision de justice ou par la constatation de l'impossibilité à recouvrer la créance.

L'encours se répartit de la façon suivante :

En millions d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Encours sain	4,57	7,58
dont en surendettement	0,04	0,03
Encours douteux	0,37	0,38
dont douteux en surendettement	0,06	0,04
dont douteux compromis	0,13	0,11

b/ Les provisions

Dans le cadre de la gestion extinctive de son portefeuille de crédits à la consommation, les créances correspondant à des prêts sains mais bénéficiant d'un plan de surendettement, font l'objet d'une provision pour risque de contrepartie. Cette provision est reprise en fonction des encaissements constatés sur ces créances. Au 31 décembre 2019, cette provision s'élève à 0,05 MEUR.

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2019 prennent en compte les orientations définies par la BCE sur les expositions non performantes (NPL).

Une part de l'encours des prêts en gestion extinctive, bénéficiant de la garantie d'un organisme de caution, ne fait pas l'objet d'un provisionnement comptable. Au regard de l'ancienneté de cet encours en créances douteuses et en application des dites orientations en matière de provisionnement prudentiel, il a été procédé à une déduction des fonds propres CET1 de l'établissement dans le reporting réglementaire à hauteur de 66 KEUR.

Les provisions sur créances sont comptabilisées :

- En minoration d'actif, lorsqu'elles couvrent des risques d'actifs individualisés,
- Au passif parmi les provisions pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement.

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	108	99	108	99
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif :				
Prêts en surendettement	69	47	69	47
Prêts sur gage	32	32	32	32
Autres provisions (risque opérationnel)	9	0	4	5

c/ Les passages à perte

Le montant des non-valeurs enregistré au cours de l'exercice 2019 est de 98 KEUR. Dans le même temps, les récupérations de l'exercice sur les créances passées à perte sont de 30 KEUR.

d/ Le Fonds de Garantie

La mise en œuvre des conventions pour l'octroi de prêts type « micro-crédits social » a entraîné la mise en place d'un fonds de garantie, d'un montant de 162 278,54 euros au 31 décembre 2019. La contribution du Crédit Municipal de Nantes à ce fonds est de 117 982,84 € euros au 31 décembre 2019 (dont un abondement de 90 000 euros réalisé sur l'exercice).

Le Crédit Municipal de Nantes comptabilise les prises en charge des prêts micro-crédits impayés par le Fonds de Garantie de la façon suivante : comptabilisation au compte de résultat (en coût du risque) d'une part d'une charge égale aux pertes totales constatées, et d'autre part, d'un produit de même montant correspondant à l'utilisation des fonds de garantie.

Pour l'année 2019, l'utilisation du fonds de garantie s'est élevée à 82,6 KEUR, répartie de la manière suivante :

Conventions	Nombre de prêts	Total Fonds de Garantie	Dont Crédit Municipal
CCAS de Nantes	13	17,8	8,9
CCAS d'Angers	22	25,4	12,7
CCAS de Rennes	6	10,8	5,4
CCAS de La Roche sur Yon	4	3,5	1,8
Autres conventions	20	25,2	12,6
TOTAL	65	82,6	41,3

NOTE 1.3 – APPLICATION DU RÈGLEMENT ANC 2014-07

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Crédit Municipal applique le Règlement ANC 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit. Il prévoit que ces commissions soient étalées sur la durée de vie effective du crédit. Le Crédit Municipal a choisi d'appliquer un étalement linéaire (méthode alternative à l'étalement actuariel).

NOTE 1.4 - PORTEFEUILLES TITRES

Les montants sont en valeur brute. Les provisions figurent en note 4.6.

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Titres de transaction	0	0
Titres de placements :		
▪ <i>Contrat de capitalisation</i>	5 948	4 002
▪ « <i>Coussins de liquidité</i> »	59	59
▪ <i>FPCI Cap Grand Ouest</i>	502	502
▪ <i>Parts sociales</i>	319	319
▪ <i>Parts SCPI</i>	500	500
▪ <i>Fonds patrimonial + FCP</i>	456	207
Obligations	30	30

Au cours de l'exercice 2019, le Crédit Municipal de Nantes a souscrit les titres de placements suivants :

- Comptes à terme (1 000 KEUR),
- Déblocage FPCI Cap Grand Ouest pour 175 KEUR.

Pour financer son activité, le Crédit Municipal de Nantes a procédé à deux retraits partiels sur le contrat de capitalisation (2 000 KEUR) et à la vente de parts de FCP pour 287 KEUR (dont une plus-value de 38 KEUR).

NOTE 1.5 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

a/ Les frais d'émission d'emprunts, immobilisés à l'actif du bilan sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans.

b/ Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient.

c/ Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

Nature	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

NOTE 1.6 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Nantes comprennent :

- Le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits (réalisation des gages),
- Les réserves non affectées à la constitution du fonds d'action sociale,
- Les fonds pour risques bancaires généraux.

NOTE 1.7 - PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de séparation des exercices comptables. En conséquence :

- Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat *pro rata temporis* et sont comptabilisés en produits et intégralement provisionnés.

- Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, etc.) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, etc.).

NOTE 1.8 - ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale ; la Caisse n'a pas de charge, ni engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenteraient un caractère significatif. Il en est de même pour le personnel contractuel

NOTE 1.9 – IMPÔTS

Conformément à l'Article 29 de la Loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

NOTE 1.10 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)

La Caisse constitue un FRBG, conformément à la réglementation bancaire (CRB 90.02). Ce FRBG est composé de provisions pour risques bancaires à caractère général. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce FRBG au cours de l'exercice 2019.

NOTE 2 : LE BILAN

NOTE 2.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Terrains	0	0
Immeubles	2 941	3 500
Autres immobilisations corporelles	1 781	2 114
Immobilisations incorporelles	1 843	1 856
Immobilisations en cours	793	25
Frais d'établissements et d'études	0	0
Montant brut	7 358	7 495
Amortissements	4 233	4 531
Montant net dont incidence de réévaluation	3 125	2 964

NOTE 2.2 - CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Capital (y compris bonis prescrits)	26 048	26 108	26 179
Subventions d'équipement	301	279	256
F.R.B.G.	74	74	74
Réserves	2 915	2 911	2 740
Report à nouveau	-925	-826	-1 150
Résultat	159	-253	-164
Total	28 572	28 294	27 936

Tableau de variation 2019 / 2018 (hors FRBG) :

En milliers d'euros	31/12/2018	Affectation	Résultat	Autres	31/12/2019
Capital	24 026				24 026
Bonis prescrits	2 082	71			2 153
Réserves – financement des prestations sociales	742			-172	571
Réserves – fonds de garantie	2 169				2 169
Report à nouveau	-826	-324			-1 150
Résultat	-253	253	-164		-164
Subventions d'équipement	279			-22	256
Total	28 220	0	-164	-194	27 862

NOTE 2.3 – PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Dépréciation titres de placements	24	0	23	1
Provisions pour créances douteuses (en déduction de l'actif)	108	99	108	99
Provisions pour risques et charges :				
Encours surendettement sain	69	47	69	47
Encours prêts sur gage	32	32	32	32
Risque opérationnel	9	0	4	5
Prise en charge DS	73	0	24	49
Autres	1	0	1	0
Fonds pour risques bancaires généraux	74	0	0	74
Total	388	178	260	306

NOTE 2.4 - FONDS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 4 octobre 1995 a décidé la création d'un fonds d'action sociale. Ce fonds s'élève au 31 décembre 2019 à 570 370,24 euros et apparaît dans le compte intitulé « Réserves affectées aux financements de prestations sociales » dont le montant total s'élève à 2 739 748,77 euros.

NOTE 2.5 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF & PASSIF

a. Actif

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Intérêts ou produits à recevoir	263	285
Charges payées d'avance	35	27
Divers	120	159
Total des produits à recevoir + comptes de régularisation Actif	418	471

b. Passif

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Charges à payer	64	50
Ventes sur gages	28	21
Divers	109	78
Total des charges payées d'avance + comptes de régularisation Passif	201	149

NOTE 2.6 - AUTRES ACTIFS & PASSIFS

a. Actif

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Dépôts et cautionnements	3	4
Divers	93	10
Total	96	14

b. Passif

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Créances	59	55
Impôts / charges sociales	52	12
Cotisations perçues / Fonds de Garantie/caution	105	170
Divers	12	20
Total	228	257

NOTE 2.7 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire d'un montant de 163 840,40 euros de la façon suivante :

- Bonis prescrits : 68 205,34 euros
- Report à nouveau : -232 045,74 euros

NOTE 2.8 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
CONCOURS À LA CLIENTÈLE :		
Prêts sur gage	8 655	8 961
Prêts personnels	4 568	7 582
Créances douteuses	564	598
Provisions (y compris surendettement sain et gages)	-209	-178
Créances rattachées	345	366
	13 923	17 329
COMPTES DE LIAISON :	0	0
TOTAL :	13 923	17 329

Les provisions sur créances douteuses s'élèvent, au 31 décembre 2019, à 131 KEUR, soit un taux de couverture de 21,9% (contre 24,9% au 31 décembre 2018).

Les provisions de passif, relatives aux provisions sur dossiers sains en surendettement et aux provisions sur intérêts sur gage, représentent respectivement 47 KEUR et 32 KEUR.

La part des créances douteuses dans l'encours géré par le Crédit Municipal de Nantes s'établit à 3,5%.

NOTE 2.9 - RÉPARTITION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Répartition des créances et titres à revenu fixe selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Créances rattachées
Créances sur les établissements de crédit :					
<i>Comptes ordinaires</i>	1 197				
<i>Dépôts à terme</i>		2 000	3 411		123
Contrat de capitalisation	4 002				
Coussins de liquidité	58				
FPCI Cap Grand Ouest			464		
Parts sociales	305		14		
Parts SCPI	500				
Fonds patrimonial	207				
Obligations			31		
FCP					
Créances sur la clientèle	5 901	6 205	4 044	891	366
Total	12 170	8 205	7 964	891	489

Les comptes ordinaires sont notamment constitués de comptes ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour 816 KEUR et à la Société Générale pour 255 KEUR.

Les dépôts à terme, d'un montant total de 5 411 KEUR en capital, se décomposent comme suit :

	Capital (KEUR)	Taux (2019)	Échéance
Caisse d'Épargne BPL	1 000	0,75%	juin 2022
Caisse d'Épargne BPL	2 000	1,55%	décembre 2020
Crédit Municipal de Bordeaux	1 411	1,30%	juillet 2023 et mai 2024
Crédit Agricole	500	0,45%	juin 2022
BPGO	500	1,10%	octobre 2023
Total	5 411	1,03%	

Répartition des dettes selon la durée résiduelle :

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Dettes rattachées
Opérations avec la clientèle	216				
Dettes représentées par des placements solidaires :					
<i>Livrets</i>	2 912				
<i>Comptes à terme</i>	319	687	497		14

NOTE 3 : LE HORS BILAN

Au hors bilan, figurent :

- En engagements à recevoir les Fonds de Garantie constitués dans leurs comptes par les réseaux accompagnants (CCAS, associations...) dans le cadre des conventions de micro-crédits personnels garantis,
- En engagements reçus le montant des biens remis en gage, garantissant les prêts octroyés
- En engagement reçu des établissements de crédit, une ligne de trésorerie souscrite en décembre 2019 sur une durée de douze mois.

NOTE 4 : LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de 2019 n'a pas donné lieu à des reclassements par rapport au compte de résultat 2018.

NOTE 4.1 – PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

En milliers d'euros	2018	2019
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	85	88
Produits sur opérations avec la clientèle	1 370	1 413
<i>Dont prêts sur gage</i>	1 183	1 207
<i>Dont autres prêts</i>	187	206
Total	1 455	1 501
Charges sur opérations avec la clientèle (intérêts versés sur placements solidaires)	-24	-25
Total	-24	-25

NOTE 4.2 – GAINS/PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	2018	2019
Contrat de capitalisation Natixis	88	54
FPCI Cap Grand Ouest	19	0
Parts sociales (Crédit Coopératif & BPGO)	5	5
Plus-value cession FCP	0	37
Dotation sur provisions / moins-values latentes	-23	0
Reprise sur provisions / moins-values latentes	0	23
Total	89	119

La valorisation du contrat Natixis au 31/12/2019 est de 4 002 KEUR, contre 5 948 KEUR au 31/12/2018 (+1,00% sur un an), des retraits partiels sur l'exercice 2019 ayant été réalisés pour 2 000 KEUR au total.

La dotation aux provisions sur moins-value latente constituée au 31/12/2018 a été intégralement reprise.

NOTE 4.3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2018	2019
Divers	2	3
Bonis prescrits (prêts sur gage)	71	68
Total	73	71

NOTE 4.4 – CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2018	2019
Frais de personnel	-1 047	-1 108
Frais généraux	-571	-573
Provision pour risques et charges	-73	+24
Total	-1 691	-1 656

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à la somme de 24 KEUR.

NOTE 4.5 – COÛT DU RISQUE

Légende :

en moins (-): dotations

en plus (+) : reprises

En milliers d'euros	2018	2019
Passages à perte hors micro-crédits (capital)	-35	-9
Passages à perte hors micro-crédits (intérêts)	-3	0
Passages à perte micro-crédits (voir note 1.2 d)	-72	-83
Passages à perte prêts sur gage	0	-7
Application CRC 2002-03 :	0	-2
Provision sur capital douteux et compromis hors micro-crédits :		
Dotation	-160	-133
Reprise	215	160
Produit à recevoir	0	18
Utilisation du fonds de garantie microcrédits :	72	83
Provision sur intérêts douteux et compromis hors prêts sur gage :		
Dotation	-17	-12
Reprise	29	17
Provision sur douteux et compromis prêts sur gage :		
Dotation	-3	-32
Reprise	0	32
Autres provisions pour risques & charges :		
Dotation	0	0
Reprise	1	0
Total	28	34

NOTE 4.6 – GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2018	2019
Plus-value sur immobilisations (cession)	6	0
Provision pour dépréciation immobilisation financière	0	0
Moins-value sur immobilisation financière		
Total	6	0

NOTE 4.7 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2018	2019
Produits sur exercice antérieur	21	13
Reprise subvention d'équipement	22	22
Prescriptions bons de caisse	0	0
Prescriptions comptes inactifs	0	0
Divers produits exceptionnels	4	5
Charges sur exercice antérieur	-17	-16
Total	30	24

NOTE 5 : LES POSTES BUDGÉTAIRES

Postes ouverts au 31 décembre de chaque année :

Postes budgétaire	31/12/2018	31/12/2019
Fonctionnaires	15	14
Contractuels	8	7
Total	23	21

4. Le Rapport général des CACs sur les comptes annuels



5. Le Rapport spécial des CACs sur les conventions réglementées

